

Trousse d'urgence à la maison

Le Service de sécurité incendie (SSI) de la MRC de D'Autray tient à vous rappeler l'importance de se préparer en cas de sinistre. Nul n'est à l'abri face à ce genre d'évènement et une préparation adéquate peut faire une différence majeure lorsque vient le temps de faire face à une situation difficile.

Comme citoyen, vous êtes le premier responsable de votre sécurité, il est donc important de savoir gérer la situation et être prêt à affronter cette réalité.

Il est fortement recommandé d'avoir sous la main une trousse d'urgence prête afin de couvrir vos besoins essentiels. Cette trousse doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à vous et votre famille de subsister pendant les trois (3) premiers jours d'un sinistre, le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis. Voici des exemples de ce que la trousse doit contenir :

- **Eau potable** — deux litres par personne par jour, pour au moins 3 (3) jours;
- **Nourriture non périssable** — provisions pour au moins trois (3) jours;
- **Ouvre-boîte manuel;**
- **Radio à piles** — piles de rechange;
- **Lampe frontale ou de poche** — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- **Briquet ou allumettes et chandelles;**
- **Trousse de premiers soins** — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;
- Masques - pour filtrer l'air contaminé;
- GPS, boussole;
- Canif;
- Petit coffre à outils;
- Sac à dos;
- Tente, sac de couchage, matelas de sol;
- Réchaud, combustible et ustensile de cuisine;
- Articles de toilette;
- Médicaments en vente libre (antihistaminique, ibuprofène, acétaminophène, etc.);
- Médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin);
- Sacs à ordures;
- Bottes de randonnée pédestre;
- Vêtements imperméables
- Vêtements de rechange;
- Jeu de cartes, livres, revues.

Les sept (7) premiers articles en caractères gras vous permettront, à vous et à votre famille, de subsister pendant les trois (3) premiers jours d'une situation d'urgence et doivent faire partie de votre trousse d'urgence.

<https://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/Fr/responsabilites-citoyens/Pages/trousse-urgence.aspx>